

MÉMO OFFRES PARTICULIERS PROFESSIONNELS

Responsable ?
**FRANCHISE*
REMBOURSÉE**
JUSQU'À
400€

POUR QUI ?

Sinistre déclaré à l'assurance avec **franchise à charge**.

MODALITÉS

- Chèque bancaire ou virement.
- 400 € en carrosserie
250 € en vitrage.
- 60 jours pour la carrosserie, 15 jours pour le vitrage.

Pas responsable ?
**CARBURANT*
OFFERT**
JUSQU'À
250€

POUR QUI ?

Sinistre déclaré à l'assurance sans **franchise à charge**.

MODALITÉS

- Carte carburant TOTAL ou kadéos prépayée.
- Plafonné 250 € pour la carrosserie et le vitrage.
- 60 jours.

Sans assurance ?
**REMISE*
TRAVAUX**
JUSQU'À
30%

POUR QUI ?

Sinistre non déclaré à l'assurance (petits travaux, assurés au tiers...)

MODALITÉS

- Remise plafonnée à 30%.
- Le simulateur vous aide à calculer la meilleure remise selon les critères suivants : main d'œuvre, pièces détachées, pièces détachées, captives et les ingrédients peinture.

Entreprise ?
**OFFRE*
PRO**

POUR QUI ?

Les professionnels possédant un véhicule de fonction.

MODALITÉS

- Une carte carburant ou une carte Kadéos offerte.
- Montant calculé selon un pourcentage de la main d'œuvre, des pièces détachées, des pièces détachées captives et des ingrédients peinture.
Le plafond est de 250 € pour la carrosserie et le vitrage.
- 60 jours.

Flotte de véhicules ?
**CRÉDI'Z*
PRO**

POUR QUI ?

Les entreprises qui possèdent une flotte de véhicules.

MODALITÉS

- Cumuler des Crédi'z pour financer de futures réparations OU remise de fin d'année.
- N'hésitez pas à contacter l'équipe réseau pour vous accompagner.